

Côté République Française
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Haguenau-Wissembourg

**Extrait du registre des délibérations du conseil
communautaire de la communauté de communes Sauer
Pechelbronn**

Séance du 12/07/2021

Date de la convocation:
06/07/2021
Date d'affichage:
06/07/2021

L'an 2021 et le 12 juillet à 18 heures 30 minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en présentiel au relais de l'amitié à Durrenbach, sous la présidence de ISEL Roger, délégué titulaire.

Nombres de membres:
Afférents au conseil
communautaire : 36
En exercice : 36
Votants : 33

Elus présents : ISEL Roger

Titulaires : MMES : CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, DUDT Lysiane, FILSER Marie-Claude (arrivée à 18h45), LEDIG Evelyne, MEYER Monique, STIEFEL Martine, WALTER Clarisse (arrivée à 19h00), WEINLING-HAMEL Elisabeth.

MM : BALL Jean-Claude, BASTIAN Marc, CHARBAU Bernard, FERBACH Dominique, FUCHS Alain, KLEIN Mathias, KLIPFEL Jean-Louis, NIEDERER Gérard, PETER Guillaume, PFEIFFER-RINIE Dominique, SCHERTZ Christophe, SCHMITT André, SCHNEIDER Francis, SIEDEL Dominique, SITTER Pierrot, TRITSCHBERGER Hervé, WACKER Patrick, WALTER Dany, WEISS Damien.

Suppléants – avec délégation de vote :

Suppléants – sans délégation de vote : MM. HEBTING Benoit, HOCH Georges, JOTZ Ludovic, JUNG Jean-Yves, OSTER Rémy, ROS Jean-Charles.

Elus excusés - procuration : M. CUNTZ Freddy donne procuration à Mme WALTER Clarisse, M. MALL Philippe donne procuration à M. SITTER Pierrot, M. WERNERT Stéphane donne procuration à M. PFEIFFER-RINIE Dominique.

Elu absent :

Titulaire : MME CRONMULLER Martine, MM. RUTSCH François, SCHNEIDER Dominique.

Suppléants : MMES : MESSER Caroline, SCHELLENBERGER Michèle, STURM Céline.

MM : FISCHER Alain, ROMIAN Serge, SCHAEFER Marc, STEPHAN Daniel, WEHRUNG Freddy.

Secrétaire de séance : M. BALL Jean-Claude

Réf : 050.2021
Vote : A l'unanimité
Pour : 33
Contre : 0
Abstentions : 0
Mention exécutoire : Oui

050.2021 : Décision budgétaire modificative n°2.

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts définissant la composition et les compétences de la communauté de communes, et l'arrêté préfectoral de création de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn correspondant en date du 24 décembre 2007,

Vu l'arrêté préfectoral du 30 juin 2021 portant extension des compétences et modification des statuts de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn,

Vu la délibération du conseil communautaire n°009.2017 en date du 20 février 2017 et n°085.2018 du 17.12.2018 définissant l'intérêt communautaire,

Vu la délibération n°023.2021 du conseil communautaire en date du 12.04.2021 : « Approbation du budget primitif 2021 de l'établissement : Budget principal et budgets annexes »,

Vu la délibération n°036.2021 du conseil communautaire en date du 31.05.2021 : « Décision budgétaire modificative n°1 »,

Vu les arrêtés de virements de crédits,

Considérant :

- *La demande des services de la trésorerie, de corriger des imputations budgétaires (sans effet sur les montants prévus),*
- *La nécessité d'adapter le budget pour tenir compte de nouvelles dépenses et recettes,*

Vu l'avis favorable du conseil des maires,

Vu l'avis favorable du bureau exécutif,

Entendu l'exposé du président, M. Roger ISEL,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **De modifier le tableau des subventions et contributions – annexe au budget 2021 comme suit, à la demande des services de la trésorerie, il s'agit de corriger des imputations budgétaires de dépenses de fonctionnement dans le budget principal sur le tableau des subventions et contributions annexe 1 au budget et dans le budget principal (sans effet sur les montants prévus) :**

Participations versées à des syndicats : PETR : à imputer au 6574 et non au 65548, soit modification sur le budget principal des montants prévus comme suit :

Dépenses SF Compte 6574 : - 49 409,40 € soit 706 590,60 €

Dépenses SF Compte 65548 : + 49 409,40 € soit 332 409,40 €

Dépenses SI Chap 040 compte 2313 : -250 000 € soit 173 919,90 €

Dépenses SI Chap 041 compte 2313 : +250 000 € soit 250 000 €

Recettes SI Chap 040 compte 238 : -250 000 € soit 465 565,76 €

Recettes SI Chap 041 compte 238 : + 250 000 € soit 250 000 €

Modifications complémentaires du tableau annexe 1 (montants réels à la place des prévisions) :

Compte 65548 :

Contribution PETR : 30 475,90 € (+ 66,30 €) sans impact sur la prévision budgétaire (marge)

Compte 6574 :

Contribution ALT SCAPA PAEJ : + 743 € (baisse proportionnelle de l'enveloppe provision OTI AV)

Théâtre de la Chimère : - 6 000 €

Syndicat d'initiatives de Woerth : + 6 000 €

- **De modifier le budget annexe CADT – exercice 2021 comme suit : intégration du plan de financement de l'étude de redynamisation du P'tit Fleck, préalable à des travaux d'investissement, tel que délibéré lors du conseil du 31.05.2021 (délib n°033.2021).**

BUDGET ANNEXE CADT n°00402/64881									
SECTION DE FONCTIONNEMENT – PAS DE MODIFICATIONS									
SECTION D'INVESTISSEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Objet	+/-	compte	montant	Soit	Objet	+/-	compte	montant	Soit
Etude « P'tit Fleck »	+	2031	24 000 €	42 000 €	Subv étude	+	1311	16 576 €	16 576 €
Equilibre budget	+	020	864 €	2 754,36 €	Subv étude	+	1312	8 288 €	8 288 €
Total dépenses				79 604,94 €	Total recettes				79 604,94 €

- **De charger le président à procéder à toutes les démarches et formalités découlant de cette décision, et à signer tout document concourant à l'exécution de la présente délibération.**

Le président sera chargé de l'exécution de la présente décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour copie conforme :

DURRENBACH, le 15/07/2021

Délibération exécutoire de plein droit conformément aux dispositions de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le président,
Roger ISEL